

## le permis de conduire à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne



Je gagne du temps

Je ne me rends plus en préfecture



demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer



PASSPORT  
CARTE D'IDENTITE  
IMMATRICULATION  
PERMIS DE CONDUIRE  
**MES DÉMARCHES**  
à portée de clic !

### L'Etat simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur :  
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

# Souillac Ensemble

Mensuel municipal d'information - Janvier / Février 2018 - n°102



### Le mot du maire,

Avant toute chose, en mon nom et celui de l'équipe municipale, je tiens à vous formuler mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle soit porteuse de joie et de réussites, personnelle et professionnelle, et bien entendu de bonne santé !

Je m'efforce de tenir les engagements formulés dans notre programme qui reste notre feuille de route.

À l'heure traditionnelle des bilans, si on regarde une dernière fois 2017 avant de tourner la page sur ses actualités et ses spécificités, on constate que l'année écoulée a été d'abord celle de l'implosion des partis politiques traditionnels et des crises d'idées, d'identité et de crédibilité. Nous avons été surpris par l'ampleur du chamboulement.

Dans un climat de désengagement de l'état, l'annonce du gel de la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) laissait naître un optimisme modéré, vite gommé par l'inquiétude découlant de la promesse du « remboursement au centime près » de la somme correspondant à la suppression de la taxe d'habitation pour 80% de ménages ; bonne nouvelle au demeurant pour le pouvoir d'achat de ces mêmes familles mais problématique pour les finances de la commune.

Nous nous efforçons néanmoins de faire les bons choix. Ces choix sont aussi liés à l'intercommunalité CAUVALDOR qui porte certains dossiers pour obtenir des subventions européennes.

C'est en ce sens que notre commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projets présenté à la Région pour la revitalisation du centre bourg.

L'implication des Souillagais a été concrétisée lors des premières réunions, je les en remercie.

2018 verra la consolidation de cette étude qui sera la vitrine pour d'autres communes du territoire de Cauvaldor. Ce dossier est l'élément phare pour cette nouvelle année, n'hésitez pas à apporter votre contribution, vous serez à nouveau sollicités.

Le quotidien ne sera pas oublié, comptez sur les équipes municipales et les élus pour assurer le bon fonctionnement de notre commune.

À nouveau, je vous souhaite une très bonne année.

Votre maire,  
Jean-Miche Sanfourche



### Relance de l'opération !

Depuis 2 ans, le dispositif « Voisins Vigilants » se met en place et un certain nombre de Souillagais y ont souscrit.

Fondé sur la solidarité de voisinage, il permet aux voisins d'un même quartier de s'impliquer dans la vie de leur commune en développant entraide et communication.

Il s'agit concrètement de repérer des événements suspects, de les signaler à leurs voisins et à la mairie en postant une alerte sur la plateforme [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org). Il faut bien entendu être enregistré sur le site.

De plus, la mairie peut envoyer directement à chacun par SMS, des informations immédiates, par exemple une rue fermée ponctuellement ou un événement inhabituel.

Nous vous incitons vivement à adhérer à ce dispositif.

### Côté social...

#### Le chèque énergie va remplacer les tarifs sociaux de l'énergie

L'Etat accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie en généralisant le chèque énergie.

Le chèque énergie va remplacer les tarifs sociaux de l'énergie en 2018. Pour en bénéficier, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls.

Les conseillers de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement du Lot) sont à votre disposition pour vous informer en coordination avec l'ensemble des acteurs du logement.

Renseignements au 05.65.35.25.41 ou par mail à [adildulot@gmail.com](mailto:adildulot@gmail.com)

L'État accompagne les ménages à revenus modestes pour payer leurs factures d'énergie



## Animations janvier - février 2018

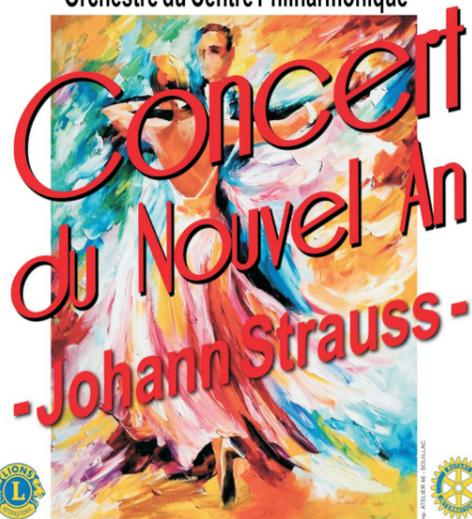
Tout au long de l'année 2018,  
la bibliothèque municipale  
fête ses 30 ans.

### Janvier

- **Samedi 6 janvier** : Concert du Nouvel An avec l'Orchestre du Centre Philharmonique, à 16h30 au Palais des Congrès. Programme : Strauss valse, polkas et marches, airs d'Offenbach et Puccini, Marie Caroline Kfoury. Direction : Richard Beswick. Tarifs : adultes 20€, jeunes 10€, gratuit pour les -12 ans. Billets en vente sur place et à la Maison de la Presse de Souillac et Martel. Renseignements au 06.14.23.78.68 ou au 06.31.08.84.64. Organisé par le Lions Club et le Rotary Club de Souillac, en collaboration avec la ville de Souillac.

**SOUILLAC**  
**6 Janvier 2018**  
PALAIS DES CONGRÈS - 16 h 30

Orchestre du Centre Philharmonique



Strauss Valse, Polkas et Marches / Airs d'Offenbach et Puccini, Marie Caroline Kfoury, Director Richard Beswick  
Adultes 20€ jeunes 10€ moins de 12 ans gratuit.  
Billets en vente sur place et à la Maison de la Presse de Souillac et Martel  
Renseignements au 06 14 23 78 68 ou 06 31 08 84 64

- **Jeudi 11 janvier** : A 15h, atelier écriture animé par Cathy Borie suivi à 16h30 du club lecture animé par Michel Desprez, discussion autour du livre « L'Homme à la carrure d'ours » de Franck Pavloff, bibliothèque municipale. Entrée libre.  
- **Vendredi 12 janvier** : Cérémonie des vœux du Maire à 18h30, au Palais des Congrès. Remise des prix du concours de maisons et / ou jardins décorés pour Noël.  
- **Du mercredi 17 janvier au samedi 31 mars** : Exposition de peintures de Pascale Théronnel à la bibliothèque municipale. Entrée libre.

- **Samedi 20 janvier** : Vernissage de l'exposition de peintures de Pascale Théronnel, à 11h, bibliothèque municipale. Offert par l'association « Lire, Voir, Ecouter ».  
- **Dimanche 21 janvier** : Le SEL (Service d'Echanges Locaux) de Souillac organise une « Récup'Soupe » gratuite et ouverte à tous, à partir de 11h, salle du Bellay.  
- **Dimanche 21 janvier** : Grand loto du Lions Club au profit des non voyants, à 14h30 au Palais des Congrès. De nombreux lots de valeur à gagner. Buvette.  
- **Vendredi 26 janvier** : Conférence « Les Troubadours occitans » par Sylvain Dauriac, à 15h, salle du Bellay. Entrée libre. Organisée par l'association « Vivre à Souillac ».

### Février

- **Du jeudi 1er février au samedi 3 mars** : Exposition de peintures de Pascale Théronnel, bibliothèque municipale. Entrée libre.  
- **Vendredi 2 février** : Conférence « Emotions et Parentalité », à 20h30, salle du Bellay. Espace de réflexion animé par Thibaud COPIN, accompagnateur en gestion émotionnelle. Entrée gratuite. Organisé par Familles Rurales du Lot.  
- **Vendredi 2 février** : Repas sur le thème « Buffet d'Antan » organisé par l'Association des Commerçants du Pays de Souillac (ARTICOMM) en partenariat avec le lycée hôtelier de Souillac, à partir de 19h30 au Palais des Congrès. Animation musicale. Renseignements au 05.65.32.74.47.  
- **Mardi 6 février** : Forum des Emplois Saisonniers organisé par Pôle Emploi, au Palais des Congrès toute la journée.  
- **Samedi 10 février** : Audition de la classe de guitare du professeur Charlotte BREL de l'Ecole de Musique du Pays de Souillac, salle Du Bellay, à 15h30.  
- **Samedi 10 février** : Loto des Ecoles de Souillac organisé par l'association « Les Ecoliers Souillagais » avec la participation des écoles élémentaire et maternelle de Souillac, à 20h30, au Palais des Congrès.

A gagner : un séjour pour 4 personnes (pension complète), VTT, jambons, lots gourmands, livrets, repas gastronomiques et nombreux autres lots de valeur...  
Quine gratuit pour les enfants présents, en âge de scolarité primaire. 5€ le carton, 15€ les cinq. Buvette et restauration sur place.  
- **Jeudi 15 février** : A 15h, atelier écriture animé par Cathy Borie suivi à 16h30 du club lecture animé par Michel Desprez, discussion autour du livre « Wilt 1 » de Tom Sharpe, bibliothèque municipale. Entrée libre.

- **Vendredi 16 février** : Conférence « Les pièges de l'informatique et des réseaux sociaux » par Valérie Choblet Legoff, avocat au barreau du Lot, à 15h, salle du Bellay. Organisée par l'association « Vivre à Souillac ».  
- **Samedi 17 février** : Découverte de la calligraphie chinoise suivie d'un Kung Fu Tea animée par Sheng Sheng Guan (Kokokido), de 15h à 16h30, bibliothèque municipale. Inscription obligatoire, participation demandée pour le matériel.  
- **Lundi 26 février** : Don du sang, salle Du Bellay, avenue de Sarlat, de 14h à 19h.

APRÈS SA GRATIFÉRIA LE SEL DE SOUILLAC VOUS INVITE À SA

# Récup'soupe

Muni(e) d'un bol et d'une cuillère venez déguster plus de vingt soupes faites maison

*C'est gratuit*

NOMBREUSES ANIMATIONS L'APRÈS-MIDI

● Jeux ● Lecture de contes ● Sketches ● et autres

**21 Janvier 2018** DIMANCHE

Venez seul(e) ou en famille partager un moment avec le

**salle du Bellay**

À PARTIR DE 11h 30

**SEL de Souillac**

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL

### Côté communication...

Le service culture/patrimoine de Cauvaldor édite un document trimestriel « Qui Quoi Où » qui liste tous les événements programmés sur le territoire.

Une version papier est imprimée en édition limitée disponible en mairie, la version en ligne est disponible sur le site [www.cauvaldor.fr](http://www.cauvaldor.fr)

### Côté environnement...

#### Halte au gaspillage alimentaire !

Avec un peu de méthode, il est possible de réduire facilement ce gaspillage :

##### • A la maison :

- Rédigez une liste (produits manquants) avant d'aller faire les courses.
- Remplissez votre caddie en commençant par les denrées non périssables, puis finissez vos courses par les produits frais et les surgelés.
- Restez vigilant sur les offres promotionnelles (quantités, dates de péremption).
- Organisez votre réfrigérateur en mettant en avant les produits dont la date limite de consommation est la plus courte.
- Emballez les aliments entamés et les restes (film, boîtes) avant de les ranger dans le réfrigérateur.
- Accommodez vos restes rapidement.

##### • A l'extérieur :

- Au restaurant, j'adopte le gourmet bag. Je peux ainsi repartir avec mes restes lorsque je n'ai plus faim. N'oubliez pas que quelques restaurants lotois le proposent déjà. (Vous pouvez les retrouver sur le site internet du SYDED : <https://syded-lot.fr/carte-interactive>)

- A la cantine, je n'ai pas les yeux plus gros que le ventre !



### Campagne de stérilisation des chats

Appel à candidatures

Une nouvelle campagne sera menée courant janvier 2018.

Cette opération nécessite du temps et il faut quelques personnes disponibles prêtes à prêter main forte à l'élu responsable. Concrètement, il s'agit d'informer les habitants des quartiers concernés par la distribution de flyers dans les boîtes à lettres puis de poser les pièges avec l'appât, attendre l'interception du chat, l'apporter au cabinet de vétérinaire, le récupérer puis le mettre en observation 24h avant de le relâcher.

Nombreux Souillagais se plaignent de la prolifération, participez à endiguer ce phénomène en apportant votre aide en temps.

D'avance merci.

Plus d'informations au 05.65.32.71.00 - Fabienne Kowalik

### Identification des chiens et des chats

L'article L212-10 du Code rural et de la pêche maritime informe que :

- tous les chiens nés après le 6 janvier 1999, âgés de plus de 4 mois,
- tous les chats nés après le 1er janvier 2012, âgés de plus de 7 mois,

#### doivent être identifiés

Lors d'une cession (à titre gratuit ou onéreux), l'identification est à la charge du cédant.

Depuis le 1er juin 2015 (arrêté du 3 décembre 2014), tout chien ou chat entrant dans les catégories ci-dessus et qui ne serait pas identifié, doit être mis en conformité par un vétérinaire (par tatouage ou dermatographe ou par transpondeur électronique), au risque d'une amende de 4ème catégorie (750€).

### Focus sur le projet de réorganisation des rythmes scolaires

#### Côté scolaire...

Ce thème a été débattu lors du congrès des élus à Cahors le 1er octobre dernier. L'association avait invité François Testu, Président de l'Observatoire des Rythmes et Temps de vie des Enfants et des Jeunes (ORTEJ), Professeur émérite en Psychologie, Université de Tours. Il n'est pas question ici de reprendre le cours de l'intervention de Monsieur Testu mais de vous inviter à prendre connaissance de ses études en chronobiologie et chrono-psychologie de l'enfant sur le site internet : [ortej.org](http://ortej.org).